

Interview d'André Dubois: la mise en place du secrétariat des Conseils des Communautés européennes (Bruxelles, 8 décembre 2006)

Source: Interview d'André Dubois / ANDRÉ DUBOIS, Étienne Deschamps.- Bruxelles: CVCE [Prod.], 08.12.2006. CVCE, Sanem. - VIDEO (00:03:22, Couleur, Son original).

Copyright: Transcription CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL:

http://www.cvce.eu/obj/interview_d_andre_dubois_la_mise_en_place_du_secretariat_des_conseils_des_communautes_europeennes_bruelles_8_decembre_2006-fr-06b05eae-eac3-4816-9641-d1e2309436a6.html



Date de dernière mise à jour: 04/07/2016

Interview d'André Dubois: la mise en place du secrétariat des Conseils des Communautés européennes (Bruxelles, 8 décembre 2006)

[Étienne Deschamps] Après effectivement la signature des traités de Rome, la concrétisation, je dirais, du processus de relance, vous quittez Luxembourg pour définitivement intégrer le Conseil, le secrétariat qui devient commun aux Conseils des trois Communautés à Bruxelles. Là aussi, très concrètement, comment les choses se sont-elles mises en place? Comment, je dirais, la conjonction de structures existantes... comment cela a-t-il pu prendre forme? Et je pense, par exemple, au cas du Coreper. Comment les choses se sont-elles progressivement imbriquées?

[André Dubois] D'abord, la première question qui s'est posée, une fois que le traité était entré en vigueur le 1^{er} janvier 1958, était la question du siège des nouvelles institutions. Trois villes étaient candidates: Paris, Bruxelles et Luxembourg, et personne ne s'étonnera qu'on ne s'est pas mis d'accord. Et on a trouvé un compromis, à l'initiative d'ailleurs de monsieur Maurice Faure, un compromis assez curieux, à savoir que durant la première présidence, qui par le fait des rotations alphabétiques était la présidence belge, puisque l'Allemagne c'est «Deutschland», pendant la durée de la première présidence, les nouvelles institutions, ce qui était essentiellement Conseil et Commission, se réuniraient non pas à Bruxelles, mais à Val Duchesse – pour ne pas préjuger du choix ultérieur possible de Bruxelles. Et donc effectivement les premières sessions de la Commission – dont j'ai assuré le secrétariat avec monsieur Albrecht parce qu'ils ne disposaient d'aucun fonctionnaire – premières sessions de la Commission sous la présidence de monsieur Hallstein, et je crois, les deux premiers Conseils se sont tenus à Val Duchesse. Bon, il s'est rapidement révélé, bien entendu, que cette solution n'était pas praticable. Et dès lors, les institutions ont cherché à s'implanter à Bruxelles. Ce qui s'est fait. Je dois dire que l'implantation du secrétariat à Bruxelles n'a pas posé beaucoup de problèmes – pourquoi? Parce que nous avons déjà une équipe qui était restée sur place pour le Comité intérimaire, qui avait été constituée entre la période des signatures et la période d'entrée en vigueur.

[Étienne Deschamps] Là, vous n'avez pas participé aux travaux du Comité intérimaire?

[André Dubois] J'ai participé aux travaux du Comité intérimaire, bien sûr, mais j'ai surtout à l'époque – nous aurons probablement l'occasion d'y revenir tantôt – j'étais engagé dans les négociations sur la grande zone de libre-échange qui se sont déroulées à Paris. Alors, certains de nos collègues sont passés à la Commission. D'autres sont restés sur place. Moi, j'avais une offre pour Euratom mais que j'ai finalement refusée. Et le secrétariat s'est progressivement étoffé de nouveaux collaborateurs. Et assez rapidement, nous nous sommes installés rue Ravenstein, au Mont des Arts, qui était un endroit qui a laissé pas mal de nostalgie à la plupart d'entre nous, parce que le cadre était sympathique et évidemment nous disposions au Palais des Congrès des salles nécessaires pour les réunions.